Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE

Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale

Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information

Rapport de maintenance ANSSI-CC-2010/38-M01

Carte ID-One IAS-ECC v1.0.1 R1, version compatible RGS : applet (version 1121) chargée sur Cosmo v7.0-a (composant Atmel) en configuration USB

Certificat de référence : ANSSI-CC-2010/38

Paris, le 15 novembre 2010

Le directeur général de l'agence nationale
de la sécurité des systèmes d'information

Signé : Patrick Pailloux, Directeur général de l'ANSSI

SÉCURITÉ CERTIFICATION

Références

[MAI] : Procédure MAI/P/01 Continuité de l'assurance ;
[ST] : Euterpe – Security target ; référence 110 4472, version 12, Oberthur Technologies ;
[CER] : Rapport de certification ANSSI-CC-2010/38 du 29 juin 2010, ANSSI ;
[IAR] :Euterpe – Impact Analysis Report - FQR 110 5390 Ed1, Oberthur Technologies ;
[RTE] : Evaluation technical report - Project: EUTERPE; référence EUT_ETR, version 4; Thales-CEACI ;
[SOG-IS]:« Mutual Recognition Agreement of Information Technology Security Evaluation Certificates », version 3.0, 8 Janvier 2010, Management Committee;
[CC RA] : Arrangement on the Recognition of Common Criteria certificates in the field of information Technology Security, May 2000;
[RGS] : Référentiel Général de Sécurité (RGS), version 1.0 – Documents concernant l'utilisation de mécanismes cryptographiques dans les fonctions de sécurité. voir www.ssi.gouv.fr.

Identification du produit maintenu

Le produit maintenu est la Carte ID-One IAS-ECC v1.0.1 R1, version compatible RGS : applet (version 1121) chargée sur Cosmo v7.0-a (composant Atmel) en configuration USB développé par Oberthur Technologies.

Description des évolutions

Afin de rendre la cible d'évaluation conforme au [RGS], les documents suivants ont été mis à jour :

- le guide de préparation du produit (voir plus bas §Fournitures impactées - [GUIDES / AGD_PRE], le §15 liste les recommandations à suivre) ;
- le guide d'utilisation du produit (voir plus bas §Fournitures impactées - [GUIDES / AGD_OPE], le §11 liste les recommandations à suivre) ;
- la cible de sécurité (voir plus bas §Fournitures impactées – [ST], l'argumentaire de « FTP_ITC.1/SCD Import » situé au §6.2.2 Justification est clarifié) ;
- la liste de configuration (voir plus bas §Fournitures impactées – [CONF], les documents précédents sont intégrés).

Le CESTI ayant effectué l'évaluation du produit initial a pris en compte ces documents et a confirmé son verdict « REUSSITE » dans la nouvelle version de son rapport d'évaluation (voir § Fournitures impactées – [RTE]).

Fournitures impactées

La mise à jour des fournitures ci-dessous a été réalisée.

[CONF]	Liste de configuration du produit : Euterpe - Diffusion List ; référence 110 4470, version 11 ; Oberthur Technologies.
[GUIDES]	Guide d'administration (personnalisation) du produit : Euterpe – AGD_PRE ;

	référence 110 4511, version 9 ; Oberthur Technologies. Guide d'utilisation du produit : Euterpe – AGD_OPE ; référence 110 4527, version 8 ; Oberthur Technologies.
[ST]	Cible de sécurité de référence pour l'évaluation : Euterpe – Security target ; référence 110 4472, version 13 ; Oberthur Technologies. Pour les besoins de publication, la cible de sécurité suivante a été fournie et validée dans le cadre de cette évaluation : Euterpe – IAS ECC v1.0.1 R1 – public Security target ; référence 110 4773, version 4; Oberthur Technologies.
[RTE]	Rapport d'évaluation technique : Evaluation technical report - Project: EUTERPE; référence EUT_ETR, version 5; Thales-CEACI

Conclusions

Les évolutions listées ci-dessus sont considérées comme ayant un impact mineur du point de vu du référentiel des Critères Communs version 3.1 qui a été utilisé pour la certification du produit initial. Les évolutions décrites plus haut ont été dictées par les exigences du référentiel [RGS].

Le niveau de confiance dans cette nouvelle version du produit est donc identique à celui de la version certifiée, à la date de certification.

Avertissement

Le niveau de résistance d'un produit certifié se dégrade au cours du temps. L'analyse de vulnérabilité de cette version du produit au regard des nouvelles attaques apparues depuis l'émission du certificat n'a pas été conduite dans le cadre de cette maintenance. Seule une ré-évaluation ou une surveillance de la nouvelle version du produit permettrait de maintenir le niveau de confiance dans le temps.

Reconnaissance du certificat

Reconnaissance européenne (SOG-IS)

Le certificat initial a été émis dans les conditions de l'accord du SOG-IS [SOG-IS].

L'accord de reconnaissance européen du SOG-IS de 1999 permet la reconnaissance, par les pays signataires de l'accord[1], des certificats ITSEC et Critères Communs. La reconnaissance européenne s'applique jusqu'au niveau ITSEC E6 et CC EAL7. Les certificats reconnus dans le cadre de cet accord sont émis avec la marque suivante :

Reconnaissance internationale critères communs (CCRA)

Le certificat initial a été émis dans les conditions de l'accord du CC RA [CC RA].

L'accord « Common Criteria Recognition Arrangement » permet la reconnaissance, par les pays signataires[2], des certificats Critères Communs. La reconnaissance s'applique jusqu'aux composants d'assurance du niveau CC EAL4 ainsi qu'à la famille ALC_FLR. Les certificats reconnus dans le cadre de cet accord sont émis avec la marque suivante :

Ce rapport de maintenance est émis en accord avec le document : « Assurance Continuity : CCRA Requirements, ref. CCIMB-2004-02-009, version 1.0, February 2004 ».

[1] Les pays signataires de l'accord SOG-IS sont : l'Allemagne, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, l'Italie, la Norvège, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suède.

[2] Les pays signataires de l'accord sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Inde, Israël, l'Italie, le Japon, la Malaisie, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, le Pakistan, les Pays-Bas, la République de Corée, la République Tchèque, le Royaume-Uni, Singapour, la Suède et la Turquie.